

FITNESS PARK SUCCURSALES

Société par actions simplifiée au capital de 46 987 500,00 euros
1 Avenue du Général de Gaulle, Tour HYFIVE - 92800 Puteaux
327 126 827 R.C.S. Nanterre
(La « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉ UNIQUE DE LA SOCIÉTÉ
EN DATE DU 15 JUIN 2026**

.../...

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net de 6 349 428 euros, décide de l'affecter comme suit :

- Affectation au compte "report à nouveau" : 6 349 428 euros

A l'issue de cette affectation, le solde du compte « report à nouveau » de la Société s'élèvera à la somme négative de (12 094 410) euros.

.../...

DIXIEME DECISION

Pouvoir pour les formalités

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités légales requises.

.../...

Extrait certifié conforme par :

Signé par :

FF28290C54B241B...

**Le Président
GYMSPA**

Représentée par Gaëtan DUBUISSON

Comptes annuels 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SASU FITNESS PARK SUCCURSALES

1 avenue du Général de Gaulle Tour PB5
92800 PUTEAUX
Siret : 32712682700309

Certifiés conformes à l'original

Signé par :

FF28290C54B241B...

Coffra group

Société Pluri-professionnelle d'Exercice des professions d'Avocats,
d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes
par actions simplifiée
Siège social – 16 rue Auber – 75009 Paris

Sommaire

Comptes annuels

Bilan et compte de résultat	2
<i>Bilan Actif (transition 2022-06)</i>	3
<i>Bilan Passif (transition 2022-06)</i>	4
<i>Compte de résultat (transition 2022-06)</i>	5
<i>compte de résultat (suite) (transition 2022-06)</i>	6
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Faits caractéristiques</i>	12
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	23
<i>Autres informations</i>	25

Bilan et compte de résultat

Bilan Actif (transition 2022-06)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement	543 516	543 516		
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	799 937	649 458	150 479	135 154
Fonds commercial (1)	32 691 345	5 713 999	26 977 346	30 271 226
Autres immobilisations incorporelles	178 675	177 618	1 057	77 356
Immob. en cours / Avances et acomptes	403 081		403 081	
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 525	2 525		
Constructions	29 467 279	22 073 387	7 393 892	8 883 737
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 908 267	15 648 268	7 260 000	6 940 212
Autres immobilisations corporelles	65 494 004	34 649 944	30 844 060	24 307 795
Immob. en cours / Avances et acomptes	2 106 570		2 106 570	365 400
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	82 100		82 100	82 510
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 367 303	12 059	4 355 243	3 786 141
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	158 501 087	78 927 257	79 573 830	74 849 533
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	829 243	1 764	827 479	624 492
Avances et acomptes versés sur commandes	14 665		14 665	34 740
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 513 528	37 500	5 476 028	1 334 370
Autres créances	9 381 968	36 036	9 345 932	5 447 366
Charges constatées d'avance (3)	3 960 848		3 960 848	1 384 107
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				380 590
Actions propres				
Autres titres	330 590		330 590	
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	14 652 061		14 652 061	11 242 948
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 682 903	75 300	34 607 603	20 448 612
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	193 727 506	79 546 073	114 181 433	95 298 145
(1) Dont droit au bail			3 905 084	3 798 964
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif (transition 2022-06)

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	46 987 500	46 987 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 256	6 256
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	198 750	198 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		5 057 691
Report à nouveau	-18 443 838	980 979
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 349 428	-29 159 946
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	82 000	82 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	35 180 095	24 153 229
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	987 800	972 400
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	987 800	972 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	278 781	640 365
Emprunts et dettes financières diverses	30 732 736	45 037 155
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 037 903	14 648 817
Dettes fiscales et sociales	6 475 815	4 590 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 047 857	3 177 318
Autres dettes	4 871 135	1 519 184
Produits constatés d'avance	569 311	559 385
TOTAL DETTES (III)	78 013 537	70 172 516
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	114 181 433	95 298 145
(1) Dont à moins d'un an (a)	47 180 753	31 152 894
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat (transition 2022-06)

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 266 373		5 266 373	3 522 564
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	97 443 708		97 443 708	86 616 447
Chiffre d'affaires net	102 710 081		102 710 081	90 139 011
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			98 500	302 023
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			71 602	268 028
Produits des cessions d'immobilisations			8 675	
Autres produits			66 019	1 962
Total produits d'exploitation (I)			102 954 877	90 711 023
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 689 582	1 953 812
Variations de stock			-144 970	-83 726
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			53 870 537	47 694 091
Impôts, taxes et versements assimilés			1 968 014	1 331 705
Salaires			12 145 222	10 795 936
Cotisations sociales			4 493 063	4 092 277
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 699 581	8 440 800
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			3 400 000	225 000
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 201
Dotations aux provisions			87 000	94 000
Valeurs comptables des immobilisations cédées			4 110	
Autres charges			5 300 810	4 308 005
Total charges d'exploitation (II)			93 512 950	78 853 101
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 441 927	11 857 922
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			315 771	19 241
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières			496	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			316 267	19 241
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 748 945	39 404 692
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			510	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 749 455	39 404 692
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 433 188	-39 385 451
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			8 008 739	-27 527 530

compte de résultat (suite) (transition 2022-06)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		675 755
Charges exceptionnelles (VIII)		1 588 587
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-912 832
Participation des salariés aux résultats (IX)	352 929	
Impôts sur les bénéfices (X)	1 306 382	719 585
Total des produits (I+III+V+VII)	103 271 144	91 406 018
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	96 921 716	120 565 965
BENEFICE OU PERTE	6 349 428	-29 159 946
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	917 728	1 339 710
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	315 144	19 241
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 724 240	4 007 412

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU FITNESS PARK SUCCURSALES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 114 181 433 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 349 428 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Le règlement ANC 2024-07 a par ailleurs été appliqué de manière anticipée au 1er janvier 2025 par la société, mais n'a pas eu d'impact sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, les seules modifications procédant de l'application des changements de réglementation comptable exposés ci-dessus,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Règles et méthodes comptables

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise utilise le mode d'amortissement dégressif admis fiscalement et constate donc des amortissements dérogatoires à hauteur de la différence entre les dotations aux amortissements linéaires (admis comptablement) et dégressifs.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice 2025, la société FITNESS PARK SUCCURSALES a absorbé les sociétés GYMLET, SIRLEN, 2MSP et GYM ONE, avec effet rétroactif au 01/01/2025. Les opérations d'apport-fusion étant réalisée entre sociétés sœurs membres du Groupe Fitness Park, FITNESS PARK SUCCURSALES n'a procédé à aucune augmentation de capital en contrepartie de l'apport des actions des 4 entités dont la valeur sera imputée sur les capitaux de la société FITNESS PARK SUCCURSALES au compte de report à nouveau.

Conformément à l'article 746-2 du Plan Comptable Général modifié par le règlement ANC n2019-06 du 8 novembre 2019, la valeur brute des actions des sociétés SIRLEN, GYM ONE, 2MSP et GYMLET, a été ajoutée à la valeur brute des actions de la société FITNESS PARK SUCCURSALES dans les comptes sociaux de FITNESS PARK DEVELOPMENT.

Autres éléments significatifs

L'entrée en vigueur du règlement ANC 2022-06 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	440 436	103 080		543 516
- Fonds commercial	32 585 225	106 120		32 691 345
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	896 336	485 357		1 381 693
Immobilisations incorporelles	33 921 997	694 557		34 616 554
- Terrains	2 525			2 525
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	21 315 459	1 253 477		22 568 936
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 882 548	15 795		6 898 343
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 193 834	3 714 434		22 908 267
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 607 015	13 124 960		60 731 975
- Matériel de transport	33 194			33 194
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 936 286	792 549		4 728 835
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	365 400	1 741 170		2 106 570
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	99 336 261	20 642 385		119 978 646
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	82 510	100	510	82 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 798 201	569 102		4 367 303
Immobilisations financières	3 880 711	569 202	510	4 449 403
TOTAL	137 138 969	21 906 144	510	159 044 603

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	694 557	20 642 385	569 202	21 906 144
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	694 557	20 642 385	569 202	21 906 144
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			510	510
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			510	510

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	543 516	100,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	5 149 998
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	23 636 264
Total	28 786 262

Le poste fonds de commerce est constitué des fonds de commerce suivants :

Notes sur le bilan

- Fonds de commerce République : 3 821 k€
- Fonds de commerce Mandelieu : 259 k€
- Fonds de commerce Saint loup : 140 k€
- Fonds de commerce Bayard : 206 k€
- Fonds de commerce Frejus Palud : 235 k€
- Fonds de commerce Frejus Tassigny : 488 k€

Les fonds de commerce suivant reçus en apport :

- Fonds de commerce Bobigny : 3 651 k€
- Fonds de commerce Saint Denis Stade de France : 1 338k€
- Fonds de commerce Villeneuve La Garenne : 2 931 k€
- Fonds de commerce Orly : 1 647 k€
- Fonds de commerce Herblay : 1 295 k€
- Fonds de commerce Saint Denis Carnot : 390 k€
- Fonds de commerce Défense : 8 669 k€
- Fonds de commerce Saint Loup : 420 k€
- Fonds de commerce Valentine : 1 290 k€
- Fonds de commerce Aubagne : 1 048k€
- Fonds de commerce Colomiers : 500 k€
- Fonds de commerce Castlenau : 450 k€
- Fonds de commerce Saint Herblain : 5 k€

La valeur d'inventaire d'un fonds de commerce correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise.

La valeur d'usage a été appréciée au vu d'un multiple d'EBITDA Moyen réalisé au 31/12/2025 par application d'un coefficient de 4.

La valeur d'inventaire des fonds de commerce ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur historique au bilan ; le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur d'inventaire.

Les fonds de commerce des clubs de Fitness Park Succursales ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 3 400 0000€ en 2025.

Dépréciation du fonds commercial : 5 713 999 euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 ans	linéaire	440 436	103 080		543 516
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	linéaire	683 826	143 249		827 075
Immobilisations incorporelles			1 124 262	246 329		1 370 591
- Terrains	50 ans	linéaire	2 525			2 525
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui	10 à 40 ans	linéaire	13 876 522	2 259 041		16 135 564
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 ans	linéaire	5 437 748	500 076		5 937 824
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	12 253 621	3 394 646		15 648 268
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans	linéaire	24 570 979	6 405 762		30 976 741
- Matériel de transport	3 ans	linéaire	33 194			33 194
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	3 052 684	587 324		3 640 009
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			59 227 273	13 146 850		72 374 123
TOTAL			60 351 535	13 393 180		73 744 715

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 223 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 367 303		4 367 303
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 513 528	5 513 528	
Autres	9 381 968	9 381 968	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	3 960 848	3 960 848	
Total	23 223 647	18 856 344	4 367 303

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 589 036
Autres créances	289 502
Disponibilités	62
Divers comptes débiteurs	
Total	2 878 600

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 313 999	3 400 000		5 713 999
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	12 059			12 059
Stocks	1 764			1 764
Créances et Valeurs mobilières	73 536			73 536
Total	2 401 358	3 400 000		5 801 358
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		3 400 000		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 764 euros.

Des dotations complémentaires pour dépréciations des actifs circulants ont été constatés à hauteur de 563.48 €.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 73 536 euros.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 987 500,00 euros décomposé en 3 750 titres d'une valeur nominale de 12 530,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS FITNESS PARK DEVELOPMENT 92800 PUTEAUX	100,00	3 750,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	82 000			82 000
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	82 000			82 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	197 000		26 000		171 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	775 400	87 000	45 600		816 800
Total	972 400	87 000	71 600		987 800
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		87 000	71 600		
Financières					
Exceptionnelles					

La colonne dotations de l'exercice comporte les apports d'éléments d'actifs et de passifs des sociétés absorbées.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 78 013 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 811	7 811		
- à plus de 1 an à l'origine	270 969	170 921	89 739	10 309
Emprunts et dettes financières divers (*)	30 732 736			30 732 736
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 037 903	34 037 903		
Dettes fiscales et sociales	6 475 815	6 475 815		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 047 857	1 047 857		
Autres dettes	4 871 135	4 871 135		
Produits constatés d'avance	569 311	569 311		
Total	78 013 537	47 180 753	89 739	30 743 045
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	366 047			

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 722 246
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 700 992
Dettes fiscales et sociales	2 523 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 404 495
Divers comptes créditeurs	
Total	29 351 008

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant	
Charges d'exploitation	3 960 848
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 960 848

Produits constatés d'avance

Montant	
Produits d'exploitation	569 311
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	569 311

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	96 937 081		96 937 081
Ventes de marchandises	5 266 373		5 266 373
Produits des activités annexes	506 627		506 627
TOTAL	102 710 081		102 710 081

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	315 771	19 241
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	496	
Total des produits financiers	316 267	19 241
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 748 945	39 404 692
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	510	
Total des charges financières	1 749 455	39 404 692
Résultat financier	-1 433 188	-39 385 451

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	8 008 739	1 306 382	6 702 357
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	352 929		352 929
Résultat comptable	7 655 810	1 306 382	6 349 428
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SASU FITNESS PARK SUCCURSALES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GYMSPA, 1 avenue Général de Gaulle 92800 PUTEAUX.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 388 personnes dont 31 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	24	
Agents de maîtrise et techniciens	116	
Employés	248	
Ouvriers		
Total	388	

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	GYMSPA SAS 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE TOUR HYFIVE 92800 PUTEAUX 450091350 SIEGE SOCIAL PUTEAUX
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	Non Applicable

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	80 521
Engagements de crédit-bail mobilier	2 301 589
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	2 382 110
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 80 521 euros

FITNESS PARK SUCCURSALES

Société par actions simplifiée

1, Avenue du Général De Gaulle

Tour PB5

92800 PUTEAUX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

STAX

5, rue Florence Arthaud

91300 MASSY

SAS au capital social de 300 000€

480 581 479 RCS EVRY

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du
Centre

FITNESS PARK SUCCURSALES

Société par actions simplifiée

1, Avenue du Général De Gaulle

Tour PB5

92800 PUTEAUX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société FITNESS PARK SUCCURSALES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FITNESS PARK SUCCURSALES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Règles et méthodes comptables » au paragraphe « Première application du règlement ANC 2022-06 » et de la note « Faits caractéristiques » au paragraphe « Autres éléments significatifs » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit

réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Massy et Paris-La-Défense, le 12 juin 2026

Les commissaires aux comptes

STAX

Deloitte & Associés

 *Cyril Prevot*

 *Sébastien Pleyne*

Cyril PREVOT

Sébastien PLEYNET

Bilan Actif (transition 2022-06)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement	543 516	543 516		
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	799 937	649 458	150 479	135 154
Fonds commercial (1)	32 691 345	5 713 999	26 977 346	30 271 226
Autres immobilisations incorporelles	178 675	177 618	1 057	77 356
Immob. en cours / Avances et acomptes	403 081		403 081	
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 525	2 525		
Constructions	29 467 279	22 073 387	7 393 892	8 883 737
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 908 267	15 648 268	7 260 000	6 940 212
Autres immobilisations corporelles	65 494 004	34 649 944	30 844 060	24 307 795
Immob. en cours / Avances et acomptes	2 106 570		2 106 570	365 400
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	82 100		82 100	82 510
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 367 303	12 059	4 355 243	3 786 141
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	158 501 087	78 927 257	79 573 830	74 849 533
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	829 243	1 764	827 479	624 492
Avances et acomptes versés sur commandes	14 665		14 665	34 740
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 513 528	37 500	5 476 028	1 334 370
Autres créances	9 481 968	36 036	9 445 932	5 447 366
Charges constatées d'avance (3)	3 960 848		3 960 848	1 384 107
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	330 590		330 590	380 590
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	14 652 061		14 652 061	11 242 948
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 782 903	75 300	34 707 603	20 448 612
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL	193 827 506	79 546 073	114 281 433	95 298 145
(1) Dont droit au bail			3 905 084	3 798 964
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif (transition 2022-06)

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	46 987 500	46 987 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 256	6 256
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	198 750	198 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		5 057 691
Report à nouveau	-18 443 838	980 979
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 349 428	-29 159 946
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	82 000	82 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	35 180 095	24 153 229
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	987 800	972 400
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	987 800	972 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	278 781	640 365
Emprunts et dettes financières diverses	32 141 112	45 037 155
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 037 903	14 648 817
Dettes fiscales et sociales	6 475 815	4 590 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 047 857	3 177 318
Autres dettes	3 562 759	1 519 184
Produits constatés d'avance	569 311	559 385
TOTAL DETTES (III)	78 113 537	70 172 516
Ecart de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	114 281 433	95 298 145
(1) Dont à moins d'un an (a)	47 280 753	31 152 894
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat (transition 2022-06)

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	5 266 373		5 266 373	3 522 564
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	97 443 708		97 443 708	86 616 447
Chiffre d'affaires net	102 710 081		102 710 081	90 139 011
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			98 500	302 023
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			71 602	268 028
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			8 675	
Autres produits			66 019	1 962
Total produits d'exploitation (I)			102 954 877	90 711 023
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			2 689 582	1 953 812
Variations de stock			-144 970	-83 726
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			53 870 537	47 694 091
Impôts, taxes et versements assimilés			1 968 014	1 331 705
Salaires			12 145 222	10 795 936
Cotisations sociales			4 493 063	4 092 277
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 699 581	8 440 800
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			3 400 000	225 000
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 201
Dotations aux provisions			87 000	94 000
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			4 110	
Autres charges			5 300 810	4 308 005
Total charges d'exploitation (II)			93 512 950	78 853 101
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 441 927	11 857 922
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			315 771	19 241
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières			496	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			316 267	19 241
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)			1 748 945	39 404 692
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			510	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 749 455	39 404 692
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 433 188	-39 385 451
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			8 008 739	-27 527 530

compte de résultat (suite) (transition 2022-06)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		675 755
Charges exceptionnelles (VIII)		1 588 587
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-912 832
Participation des salariés aux résultats (IX)	352 929	
Impôts sur les bénéfices (X)	1 306 382	719 585
Total des produits (I+III+V+VII)	103 271 144	91 406 018
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	96 921 716	120 565 965
BENEFICE OU PERTE	6 349 428	-29 159 946
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	917 728	1 339 710
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	315 144	19 241
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	1 724 240	4 007 412

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU FITNESS PARK SUCCURSALES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 114 281 433 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 349 428 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Le règlement ANC 2024-07 a par ailleurs été appliqué de manière anticipée au 01/01/2025 par la société, mais n'a pas eu d'impact sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, les seules modifications procédant de l'application des changements de réglementation comptable exposés ci-dessus,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Règles et méthodes comptables

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise utilise le mode d'amortissement dégressif admis fiscalement et constate donc des amortissements dérogatoires à hauteur de la différence entre les dotations aux amortissements linéaires (admis comptablement) et dégressifs.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Par ailleurs les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources estimée avec une fiabilité suffisante au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice 2025, la société FITNESS PARK SUCCURSALES a absorbé les sociétés GYMLET, SIRLEN, 2MSP et GYM ONE, avec effet rétroactif au 01/01/2025. Les opérations d'apport-fusion étant réalisée entre sociétés sœurs membres du Groupe Fitness Park, FITNESS PARK SUCCURSALES n'a procédé à aucune augmentation de capital en contrepartie de l'apport des actions des 4 entités dont la valeur sera imputée sur les capitaux de la société FITNESS PARK SUCCURSALES au compte de report à nouveau.

Conformément à l'article 746-2 du Plan Comptable Général modifié par le règlement ANC n2019-06 du 8 novembre 2019, la valeur brute des actions des sociétés SIRLEN, GYM ONE, 2MSP et GYMLET, a été ajoutée à la valeur brute des actions de la société FITNESS PARK SUCCURSALES dans les comptes sociaux de FITNESS PARK DEVELOPMENT.

Autres éléments significatifs

L'entrée en vigueur du règlement ANC 2022-06 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	440 436	103 080		543 516
- Fonds commercial	32 585 225	106 120		32 691 345
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	896 336	485 357		1 381 693
Immobilisations incorporelles	33 921 997	694 557		34 616 554
- Terrains	2 525			2 525
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	21 315 459	1 253 477		22 568 936
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 882 548	15 795		6 898 343
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 193 834	3 714 434		22 908 267
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 607 015	13 124 960		60 731 975
- Matériel de transport	33 194			33 194
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 936 286	792 549		4 728 835
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	365 400	1 741 170		2 106 570
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	99 336 261	20 642 385		119 978 646
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	82 510	100	510	82 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 798 201	569 102		4 367 303
Immobilisations financières	3 880 711	569 202	510	4 449 403
TOTAL	137 138 969	21 906 144	510	159 044 603

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles			694 557		
Immobilisations corporelles			20 642 385		
Immobilisations financières			569 202		
Augmentations de l'exercice			21 906 144		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			510		
Diminutions de l'exercice			510		

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	543 516	100,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	5 149 998
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	23 636 264
Total	28 786 262

Le poste fonds de commerce est constitué des fonds de commerce suivants :

- Fonds de commerce République : 3 821 k€
- Fonds de commerce Mandelieu : 259 k€
- Fonds de commerce Saint loup : 140 k€
- Fonds de commerce Bayard : 206 k€
- Fonds de commerce Frejus Palud : 235 k€
- Fonds de commerce Frejus Tassigny : 488 k€

Les fonds de commerce suivant reçus en apport :

- Fonds de commerce Bobigny : 3 651 k€
- Fonds de commerce Saint Denis Stade de France : 1 338k€
- Fonds de commerce Villeneuve La Garenne : 2 931 k€
- Fonds de commerce Orly : 1 647 k€
- Fonds de commerce Herblay : 1 295 k€
- Fonds de commerce Saint Denis Carnot : 390 k€
- Fonds de commerce Défense : 8 669 k€
- Fonds de commerce Saint Loup : 420 k€
- Fonds de commerce Valentine : 1 290 k€
- Fonds de commerce Aubagne : 1 048k€
- Fonds de commerce Colomiers : 500 k€
- Fonds de commerce Castlenau : 450 k€
- Fonds de commerce Saint Herblain : 5 k€

La valeur d'inventaire d'un fonds de commerce correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise.

La valeur d'usage a été appréciée au vu d'un multiple d'EBITDA Moyen réalisé au 31/12/2025 par application d'un coefficient de 4.

La valeur d'inventaire des fonds de commerce ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur historique au bilan ; le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur d'inventaire.

Les fonds de commerce des clubs de Fitness Park Succursales ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 3 400 0000€ en 2025.

Dépréciation du fonds commercial : 5 713 999 euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 ans	linéaire	440 436	103 080		543 516
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	linéaire	683 826	143 249		827 075
Immobilisations incorporelles			1 124 262	246 329		1 370 591
- Terrains	50 ans	linéaire	2 525			2 525
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui	10 à 40 ans	linéaire	13 876 522	2 259 041		16 135 564
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 ans	linéaire	5 437 748	500 076		5 937 824
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	12 253 621	3 394 646		15 648 268
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans	linéaire	24 570 979	6 405 762		30 976 741
- Matériel de transport	3 ans	linéaire	33 194			33 194
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans	linéaire	2 664 527	975 481		3 640 009
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			58 839 116	13 535 007		72 374 123
TOTAL			59 963 378	13 781 337		73 744 715

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 323 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 367 303		4 367 303
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 513 528	5 513 528	
Autres	9 481 968	9 481 968	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	3 960 848	3 960 848	
Total	23 323 647	18 956 344	4 367 303

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 589 036
Autres créances	289 502
Disponibilités	62
Divers comptes débiteurs	
Total	2 878 600

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 313 999	3 400 000		5 713 999
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	12 059			12 059
Stocks et en-cours	1 764			1 764
Créances	73 536			73 536
Total	2 401 358	3 400 000		5 801 358

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 764 euros.

Des dotations complémentaires pour dépréciations des actifs circulants ont été constatés à hauteur de 563.48 €.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 73 536 euros.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 987 500,00 euros décomposé en 3 750 titres d'une valeur nominale de 12 530,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS FITNESS PARK DEVELOPMENT 92800 PUTEAUX	100,00	3 750,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	82 000			82 000
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	82 000			82 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges	197 000		26 000		171 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	775 400	87 000	45 600		816 800
Total	972 400	87 000	71 600		987 800
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		87 000	71 600		
Financières					
Exceptionnelles					

La colonne dotations de l'exercice comporte les apports d'éléments d'actifs et de passifs des sociétés absorbées.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 78 113 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 811	7 811		
- à plus de 1 an à l'origine	270 969	170 921	89 739	10 309
Emprunts et dettes financières divers (*)	30 732 736			30 732 736
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 037 903	34 037 903		
Dettes fiscales et sociales	6 475 815	6 475 815		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 047 857	1 047 857		
Autres dettes	4 971 135	4 971 135		
Produits constatés d'avance	569 311	569 311		
Total	78 113 537	47 280 753	89 739	30 743 045
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	366 047			

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 722 246
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 700 992
Dettes fiscales et sociales	2 523 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 404 495
Divers comptes créditeurs	
Total	29 351 008

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant	
Charges d'exploitation	3 960 848
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 960 848

Produits constatés d'avance

Montant	
Produits d'exploitation	569 311
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	569 311

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	96 937 081		96 937 081
Ventes de marchandises	5 266 373		5 266 373
Produits des activités annexes	506 627		506 627
TOTAL	102 710 081		102 710 081

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	315 771	19 241
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	496	
Total des produits financiers	316 267	19 241
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 748 945	39 404 692
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	510	
Total des charges financières	1 749 455	39 404 692
Résultat financier	-1 433 188	-39 385 451

L'évolution des intérêts et charges assimilées entre 2024 et 2025 résulte principalement de l'impact du mali de fusion de Fitlane comptabilisé en 2024 pour 35,3 M€.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	8 008 739	1 306 382	6 702 357
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	352 929		352 929
Résultat comptable	7 655 810	1 306 382	6 349 428
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SASU FITNESS PARK SUCCURSALES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GYMSPA, 1 avenue Général de Gaulle 92800 PUTEAUX.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 388 personnes dont 31 apprentis.

Effectif moyen employé pendant l'exercice	
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	364
Cadres et ingénieurs	24
Total	388

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	GYMSPA SAS 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE TOUR HYFIVE 92800 PUTEAUX 450091350 SIEGE SOCIAL PUTEAUX
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité compris dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale. Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	Non Applicable

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	80 521
Engagements de crédit-bail mobilier	2 301 589
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	2 382 110
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 80 521 euros